



Interprofessional Care

CORE COMPETENCY WORKING GROUP

Sponsored by HealthForceOntario

Collaboration interprofessionnelle en soins de santé

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES COMPÉTENCES FONDAMENTALES

Parrainé par ProfessionsSantéOntario

ANNEXE H

Étape 4 : Engagement des intervenants

L'après-sommet - Rapport de validation

FINAL

Décembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Faits saillants.....	3
Autres résultats.....	5
Conclusion.....	7
Annexes.....	8
Annexe 1 : Charte – version finale.....	9
Annexe 2 : Plan d'engagement des intervenants du groupe de travail sur les compétences fondamentales	10
Annexe 3 : Méthodologie.....	12
Annexe 4 : Invitation à répondre au sondage en ligne	13
Annexe 5 : Questions du sondage en ligne	17
Annexe 6 : Résultats du sondage en ligne	20
Liste (Excel) jointe des intervenants en Ontario	

Introduction

Le groupe de travail sur les compétences fondamentales (le « groupe de travail »), qui relève du Comité de mise en œuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé, a été établi au printemps 2008. Son mandat : élaborer un cadre sur les compétences fondamentales pour fournir des soins en équipe. Dans le cadre de ses travaux, le groupe de travail a lancé au début de 2009¹ un plan sur les engagements des intervenants qui servirait à étudier leurs rôles et capacités dans la promotion de la CISS.

Dans le cadre du plan, les dirigeants du système de santé ont été invités à assister à un sommet le 16 septembre 2009 pour finaliser le cadre proposé sur les compétences intitulé « Promotion des *compétences* pour la collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Charte des attentes et des engagements » (Charte) (voir l'Annexe 1). La Charte, une fois rédigée, a été envoyée à des fins de commentaires à plus de 330 intervenants formant un échantillon représentatif du milieu de l'éducation, de la pratique clinique, des associations, des organismes de réglementation, des employeurs, des organismes d'accréditation et des groupes de patients de l'Ontario et qui avaient également participé soit à l'étape 1, 2 et 3 du processus d'engagement des intervenants du groupe de travail (voir l'Annexe 2) ou à l'élaboration du plan directeur provincial sur la collaboration interprofessionnelle en soins de santé.² Les commentaires des intervenants ont été recueillis du 15 octobre au 12 novembre 2009 dans le cadre d'un sondage en ligne dirigé par le groupe de travail.

Cet après-sommet visait à valider la Charte avant d'en recommander son application. Le sondage en ligne a intégré les résultats des données de tous les secteurs et a établi avec certitude que l'application de la Charte faisait l'objet d'un fort appui. L'Annexe 3 décrit la méthodologie utilisée pour le sondage en ligne.

Faits saillants

Sur les 330 intervenants, 177, soit 54 pour 100, ont répondu au sondage. Parmi les faits saillants du sondage, sur les 177 répondants, 90 pour 100 étaient « de d'accord à tout à fait d'accord » avec la Charte et ses déclarations.

Quatre-vingt-douze répondants ont fait des commentaires par écrit. Sur les 81 répondants identifiés, 18 étaient des associations, 22 des éducateurs, 11 des soignants, quatre des groupes de patients, 21 des employeurs, trois des organismes de réglementation et deux des représentants des RLISS.

Les faits saillants du sondage sont illustrés ci-dessous :

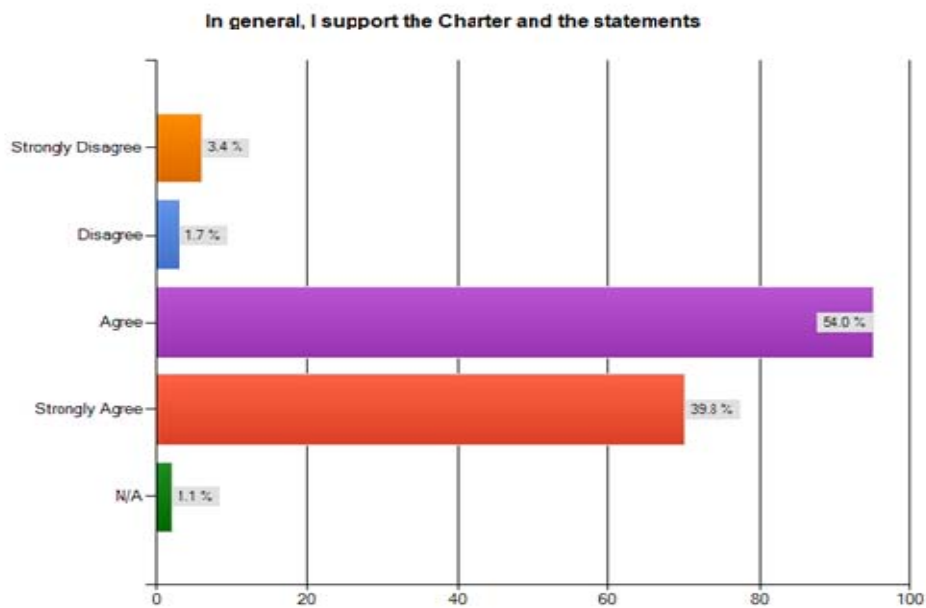
- Comme l'indique la figure 1, 39,8 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 54 pour 100 étaient d'accord pour appuyer la Charte et ses déclarations.

¹ Plan sur les engagements des intervenants du groupe de travail sur les compétences fondamentales – Juin 2009

² *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Un plan directeur provincial.*

<http://www.healthforceontario.ca/upload/en/whatishfo/ipc%20blueprint%20final.pdf>

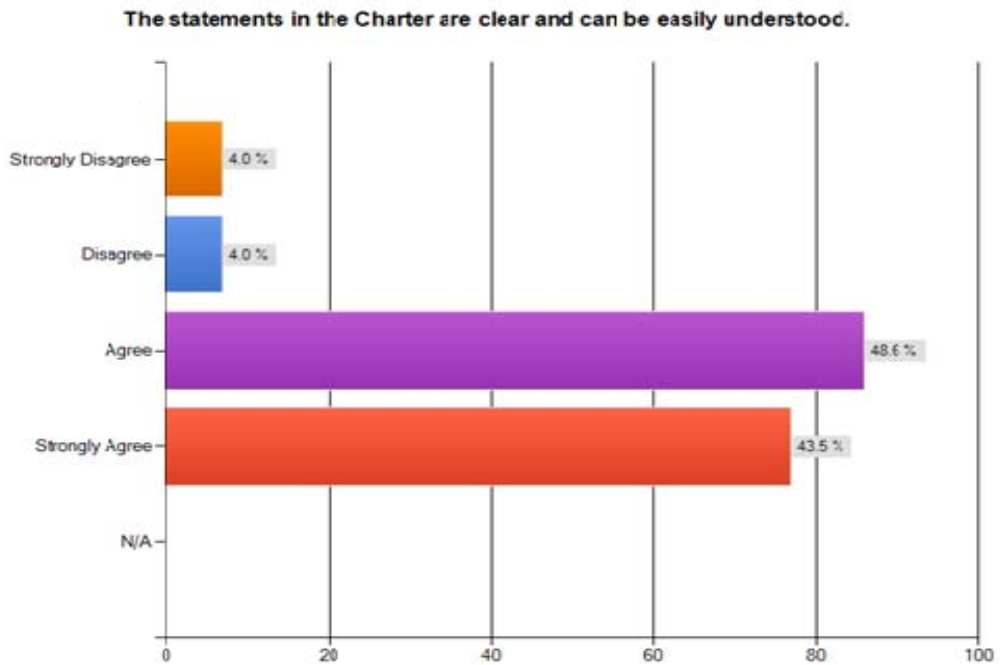
Figure 1 : J'appuie dans l'ensemble la Charte et ses déclarations



Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

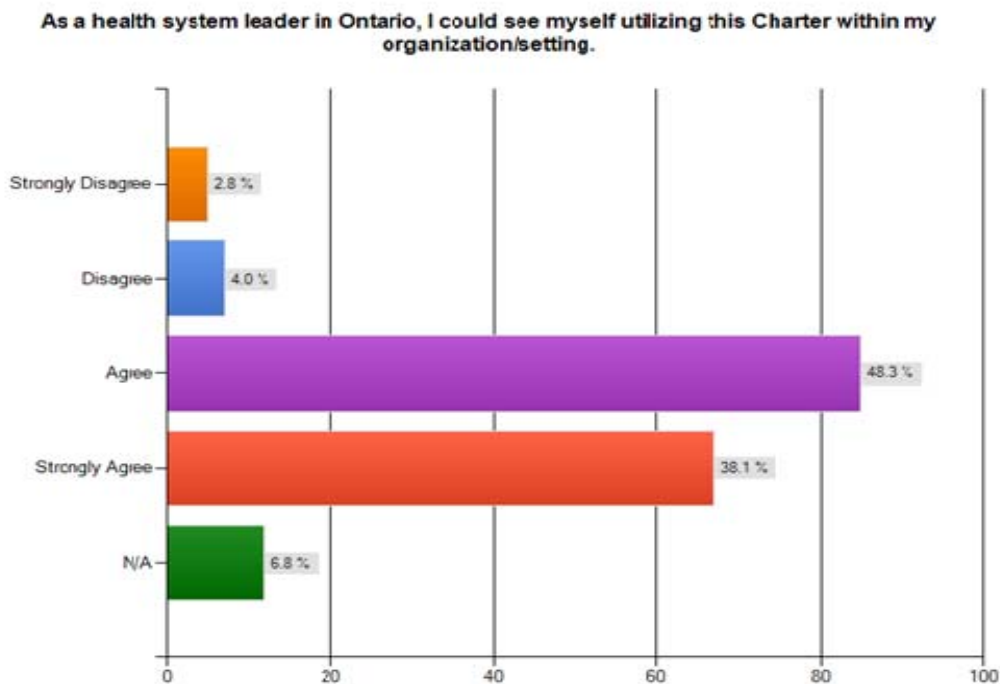
- À la Figure 2, 43,5 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 48,6 pour 100 étaient d'accord pour dire que les déclarations de la Charte sont claires et intelligibles.

Figure 2 :



À la Figure 3, 38,1 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 48,3 pour 100 étaient d'accord pour dire, qu'en tant que dirigeants du système de santé, ils se voyaient bien utiliser la Charte dans leur cadre de travail.

Figure 3 : **En tant que dirigeant dans le système de santé de l'Ontario, je me vois bien utiliser la Charte dans mon organisme/contexte.**



De plus, 92 répondants ont fait des commentaires par écrit qui, de façon générale, suggéraient un libellé particulier des déclarations pour les rendre plus claires ou faisaient des recommandations pour mettre en œuvre à plus grande échelle la CISS.

Autres résultats

a) Appui à la Charte et à ses déclarations

Les constatations générales sont les suivantes :

- 54,5 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 40,3 pour 100 étaient d'accord pour dire qu'ils comprenaient l'objet de la Charte
- En réponse aux énoncés particuliers :
 - o 52,3 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 42,6 pour 100 étaient d'accord en principe avec la déclaration sur les attentes du patient
 - o 49,4 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 44,9 pour 100 étaient d'accord en principe avec la déclaration sur les engagements du soignant
 - o 43,8 pour 100 étaient tout à fait d'accord et 50 pour 100 étaient d'accord en principe avec la déclaration sur les dirigeants
- 60 étaient d'accord pour dire que la Charte décrivait clairement les comportements et compétences nécessaires à la mise en pratique de la CISS
- 61,9 pour 100 étaient d'accord pour dire que la Charte serait utile pour promouvoir une culture de la CISS

Voici quelques commentaires généraux à l'appui de la Charte :

- *« La Charte est un document extrêmement valable et je reconnais son importance et sa légitimité pour le secteur de la santé. »*
- *« Cette fantastique initiative porte en elle le pouvoir de transformer la prestation des soins de santé. »*
- *« J'apprécie le fait que la Charte soit rédigée dans une langue simple, claire et concise, sans jargon ni ambiguïté. »*
- *« Selon moi, la Charte et ses déclarations sont claires et pointent dans la bonne direction pour que la CISS soit comprise et mise en œuvre. »*
- *« Impressionnant! C'est simple, clair et facile à consulter. J'en ai assez de voir les professionnels de la santé se cacher derrière leur inscription pour expliquer leur incapacité de collaborer. »*
- *« Superbe travail! »*

b) Suggestions de modifications

Dans les commentaires par écrit faits par 92 répondants, les thèmes suivants se dégageaient :

- Certaines déclarations ont besoin d'être éclaircies, plus explicites et plus fortes
- Renforcer le rôle des dirigeants dans la mise en œuvre de la Charte
- Mieux définir le rôle du patient

- Inclure des améliorations mesurables dans les résultats du patient

Voici quelques commentaires particuliers faits par écrit :

- « ...Il est important de repenser le terme "soignant". »
- « ...La déclaration sur l'engagement du patient ne fait pas ressortir les responsabilités ou les promesses des patients, alors que la Charte indique qu'ils sont des membres actifs de l'équipe...»
- «...si l'objet de la Charte est de formuler les compétences fondamentales en CISS, je préférerais que celles-ci soient libellées clairement ...»
- « ...J'aimerais voir davantage de précisions sur les types de comportements que l'on recherche (p.ex., respect, confiance, transparence)... »
- « ...À mon avis, il manque un énoncé dans la déclaration sur l'engagement du soignant décrivant l'engagement de ce dernier à l'égard de la mise en application du plan de soins du patient. La mise en oeuvre comprenait l'autonomie et la prise en charge de ses propres soins ainsi que le partage des responsabilités...un engagement vis-à-vis de l'évaluation régulière des résultats des soins et la révision du plan ... »

Mise en œuvre plus vaste :

- «...Il est tout simplement étonnant et inquiétant qu'une Charte visant la promotion de la collaboration interprofessionnelle ne présente qu'une seule catégorie de dirigeants. Ces dirigeants sont-ils des cadres de direction? Des cliniciens principaux? Les soignants ne sont-ils pas aussi des dirigeants?... »
- «... La Charte fait complètement l'impasse sur la nécessité d'attacher une attention particulière à la satisfaction des patients aux résultats cliniques et aux résultats pour la santé et la satisfaction et au maintien du personnel ...»
- «...Une Charte ne changera pas la culture par elle-même... Impossible de mettre en œuvre la Charte sans mettre en place d'autres outils et ressources...»
- « ...La Charte ne fait pas la distinction entre la CISS et le travail en équipe et ne fait pas nettement ressortir que la CISS est un modèle de décisions cliniques prises en collaboration pour améliorer les résultats des clients. La Charte doit clairement énoncer qu'on entend par CISS une augmentation des services de santé, et pas le remplacement de services particuliers...»
- «...Si j'admets l'importance de la Charte, celle-ci, en revanche, ne donne pas réellement de conseils pour la mise en œuvre. Il est donc difficile de dire si ces comportements et compétences peuvent être mis en pratique...»

c) Commentaires des répondants

Treize répondants ont communiqué directement avec l'équipe du projet à divers titres :

- Demande de renseignements sur la possibilité de distribuer le sondage au niveau de la clinique individuelle
- Demande de prolongement de la date limite du sondage
- Autorisation de diffuser et de partager le sondage avec des organismes individuels et des membres de groupes (p.ex., membres des conseils d'administration et membres d'associations professionnelles)

On trouve d'autres renseignements sur les constatations du sondage à l'Annexe 6.

Conclusion

Le taux de réponses (54 %) au sondage de validation post-sommet indique que les intervenants de l'Ontario s'intéressent à la Charte et à ses déclarations et leur apportent leur appui. Les répondants représentaient de façon équilibrée tous les secteurs. Globalement, les réponses des intervenants à ce sondage correspondaient à leurs réactions et commentaires pendant tout le processus de mobilisation des intervenants par le groupe de travail sur les compétences fondamentales. De toute évidence, la collaboration interprofessionnelle en soins de santé en Ontario suscite un vif intérêt et un engagement chez les intervenants.

ANNEXES

Annexe 1:

PROMOTION DES COMPÉTENCES POUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE EN SOINS DE SANTÉ : CHARTE DES ATTENTES ET DES ENGAGEMENTS

Fidèle aux impératifs fixés par le plan directeur provincial sur la collaboration interprofessionnelle en soins de santé, la Charte établit, à l'intention des auditoires ciblés et des usagers, un idiome commun des attentes dans la pratique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé. Discuter des compétences, indépendamment du domaine où elles s'exercent, est toujours compliqué. La Charte s'appuie donc sur les opinions exprimées par les patients et les soignants pour transcender une terminologie particulière et proposer à sa place des éléments visuels et un modèle descriptif pour discuter des comportements et des attitudes indispensables à une bonne application de la CISS.

En fournissant une plate-forme commune, la Charte souhaite aider à établir une vision claire et à amorcer un dialogue transparent sur la CISS. Elle vise à :

- déterminer des possibilités jusque-là ignorées;
- remettre en question les soins « en vase clos »;
- inviter tout le monde à la conversation;
- servir de tremplin pour agir.

La Charte se veut une ressource qui propose un idiome compréhensible et une vision au soignant de première ligne et aux personnes qui exercent une influence sur les soins de première ligne (éducateurs, organismes de réglementation, associations, employeurs, syndicats et organismes d'accréditation). Elle vise à atteindre le but ultime, soit prodiguer des soins sûrs, de qualité et axés sur le patient. Bien que la Charte se fasse l'écho des commentaires des multiples intervenants et dirigeants, il faut reconnaître qu'elle ne représente qu'un élément des réflexions du plan directeur. Elle ne vise pas à traiter de la structure, des incitatifs ou des méthodes s'appliquant à la CISS.

La Charte consiste en une série d'énoncés audacieux (énoncés ci-dessous) qui devraient être reconnus par toutes les personnes déjà en faveur de la CISS, pose des questions aux personnes en formation, et offre la possibilité à d'autres d'énoncer des promesses. Elle appuie une stratégie à plusieurs niveaux au profit du leadership concerté, amorce le dialogue et facilite l'autonomisation et la responsabilité au sein et à l'échelle du système de santé et a pour but de produire des résultats sûrs, de qualité et axés sur le patient.

PROMOTION DES COMPÉTENCES POUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE EN SOINS DE SANTÉ : CHARTE DES ATTENTES ET DES ENGAGEMENTS

Attentes du patient

En tant que patient vivant en Ontario, je m'attends à ce que mes soins de santé soient offerts par divers soignants qui me respectent moi ainsi que mes choix de soins de santé. Ces soignants se renseignent sur mes antécédents médicaux, sont prêts à collaborer avec moi dans tous les contextes médicaux et à conjuguer leurs connaissances et compétences pour m'aider à atteindre mes objectifs en matière de santé.

Plan directeur de la CISS

La collaboration interprofessionnelle en soins de santé consiste à fournir des services de santé complets aux patients par l'entremise de divers soignants qui collaborent afin de dispenser des soins de qualité au sein des établissements de santé et entre ceux-ci.

Engagements du soignant

En tant que soignant exerçant en Ontario et adhérant à la vision établie pour la CISS :

- 1) Je chercherai à connaître les antécédents des personnes dont je prends soin, à respecter et à comprendre leurs besoins et à travailler avec elles pour établir un plan de soins tenant compte de leurs choix.
- 2) Je connaîtrai bien mon rôle et me renseignerai sur le rôle et le savoir-faire des autres soignants et fournisseurs de soins.
- 3) J'informerai les autres membres de l'équipe de soignants des soins que je prodigue à mes patients.
- 4) Je poserai des questions, je communiquerai pour être bien compris, je solliciterai le point de vue des autres et je les écouterai avec attention afin de proposer des options de soins.
- 5) Je prêterai une attention particulière aux conséquences de mes comportements et de mes attitudes sur les soins interprofessionnels et à la façon dont je prône activement une culture de collaboration.
- 6) Je reconnaitrai les limites de mes connaissances et continuerai d'apprendre auprès des autres pour favoriser une meilleure intégration des soins fondée sur les meilleures idées envisageables.

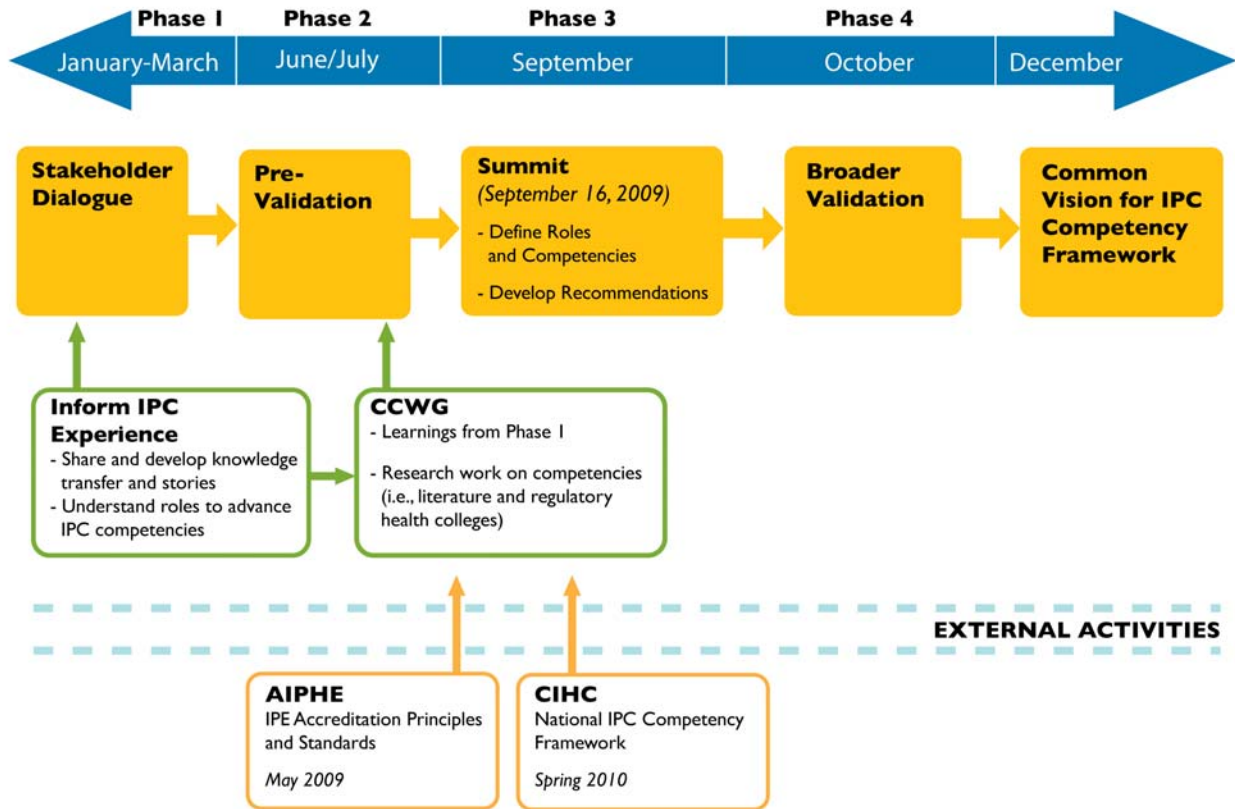
Engagements des dirigeants

À titre de dirigeants du système de santé et afin de répondre aux attentes des patients et de permettre aux soignants de l'Ontario de respecter leurs engagements :

1. Nous harmoniserons notre terminologie, nos méthodes, nos structures et nos ressources pour encourager une culture de CISS.
2. Nous trouverons des façons de collaborer à l'intérieur des secteurs et entre les secteurs pour assurer la bonne intégration de la CISS à la pratique, à la formation, aux politiques et à la recherche.
3. Nous évaluerons nos initiatives de CISS pour savoir ce qui en voie d'être réalisé.
4. Nous améliorerons constamment la CISS à l'échelle du système de santé en misant sur la détermination, la promotion et l'instauration de pratiques qui pourront faire une différence au niveau des soins aux patients.

Annexe 2 :

Stakeholder Validation and Consultation Engagement Process 2009



Processus de validation et de participation des intervenants aux consultations 2009

Phase 1 Phase 2 Phase 3 Phase 4
 Janvier-Mars Juin-Juillet Septembre Octobre Décembre

Dialogue avec les intervenants	Pré-validation	Sommet (16 septembre 2009) - Définir les rôles et les compétences - Formuler les recommandations	Validation élargie	Vision commune pour un cadre de compétences en CISS
--------------------------------	----------------	--	--------------------	---

Éclairer l'expérience en CISS - Partager et élargir les connaissances et les anecdotes - Comprendre les rôles pour promouvoir les compétences en CISS	GTCF - Leçons de la phase 1 - Travail de recherche sur les compétences (p. ex. littérature et ordres de réglementation des
---	--

	professions de la santé)
--	--------------------------

ACTIVITÉS EXTERNES

AFISS Principes et normes d'agrément en CISS Mai 2009	CPIS Cadre national de compétences en CISS Printemps 2010
---	---

Remarque : L'AFISS est l'Agrément de la formation interprofessionnelle en sciences de la santé et le CPIS est le Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé

Annexe 3 : Méthodologie

Le 15 octobre 2009, le groupe de travail sur les compétences fondamentales a envoyé par courriel une invitation à quelque 330 intervenants du secteur de la santé et de la formation en Ontario et patients. Les intervenants formaient un échantillon représentatif du milieu de l'éducation, de la pratique clinique, des associations, des organismes de réglementation, des employeurs, des organismes d'accréditation et des groupes de patients de l'Ontario et avaient participé soit à l'étape 1, 2 et 3 du processus d'engagement des intervenants du groupe de travail (voir l'Annexe 2). L'invitation concernait aussi les intervenants qui avaient participé à l'élaboration du document *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Un plan directeur provincial*.³ Est jointe au présent rapport une liste (Excel) des intervenants invités à participer au sondage en ligne.

On a demandé aux intervenants d'étudier un court document décrivant la Charte sur les compétences en CISS et ses déclarations. Puis, on les a invités à participer au sondage en ligne, auquel ils devaient répondre avant le 5 novembre 2009. Un rappel a été envoyé par courriel le 2 novembre aux intervenants qui n'avaient pas répondu au sondage. On trouve à l'Annexe 4 une copie de l'invitation et des documents envoyés aux intervenants.

Le sondage en ligne, conçu par le groupe de travail sur les compétences fondamentales, visait à connaître l'opinion des intervenants à propos de la Charte et de ses déclarations et à obtenir qu'ils appuient et valident ces documents. On trouve à l'Annexe 5 la liste des questions du sondage.

Sur les 330 intervenants, 177, soit 54 pour 100, ont répondu au sondage. Quarante-deux ont fait des commentaires par écrit. Sur les 81 répondants identifiés, 18 étaient des associations, 22 des éducateurs, 11 des soignants, quatre des groupes de patients, 21 des employeurs, trois des organismes de réglementation et deux des représentants des RLIS.

Parmi les faits saillants du sondage, sur les 177 répondants, 90 pour 100 étaient « de d'accord à tout à fait d'accord » avec la Charte et ses déclarations. On trouve à l'Annexe 6 d'autres renseignements sur les résultats du sondage.

D'après les premiers commentaires faits par les intervenants, la date limite du sondage a été repoussée au 12 novembre, car ces derniers souhaitaient distribuer la Charte et le questionnaire à leurs propres membres.

³ *Collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Un plan directeur provincial*.
<http://www.healthforceontario.ca/upload/en/whatishfo/ipc%20blueprint%20final.pdf>

Annexe 4 :



Le 15 octobre 2009

Objet : Charte et déclarations sur la CISS - Validation

Chers collègues,

Au cours des derniers mois, le groupe de travail sur les compétences fondamentales, qui relève du Comité de mise en œuvre stratégique de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé (CISS) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, a amorcé un dialogue multilatéral pour comprendre « à quoi ressemble la CISS » et « la façon dont les soignants se comportent » quand cette dernière est appliquée à bon escient. Nous ont parlé des patients, des fournisseurs de soins (soignants) de toutes les professions et des dirigeants du système de santé représentant les éducateurs, les organismes de réglementation, les associations, employeurs, les syndicats, les organismes d'accréditation et le secteur gouvernemental. Nous vous invitons à nous donner votre point de vue sur le document ci-joint *Promotion des compétences pour la collaboration interprofessionnelle en soins de santé : Charte des attentes et des engagements*.

La Charte décrit ce que le patient attend de ses soignants pour garantir une collaboration interprofessionnelle en soins de santé. Clairement et simplement, elle explique les comportements et les attitudes escomptés chez les soignants et les dirigeants du système de santé qui s'engagent à dispenser des soins sûrs, de qualité et axés sur le patient aux Ontariennes et Ontariens. On espère que, conformément à la Stratégie ontarienne des ressources humaines dans le domaine de la santé, la Charte favorisera l'harmonisation du système et l'intégration de la CISS dans tous les contextes médicaux en Ontario pour avoir un effet positif sur les résultats des patients.

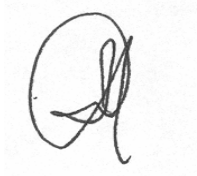
En septembre 2009, on a distribué la Charte à une centaine de dirigeants représentant un échantillon représentatif des secteurs du système de santé. Si cette tribune ne donnait pas la parole à tout le monde, elle soulignait l'importance de laisser s'exprimer différentes voix dans le système pour structurer la vision et la démarche à suivre pour promouvoir une culture de la CISS en Ontario.

Aujourd'hui, à la recherche d'une vaste validation de la Charte, nous souhaitons entendre parler de tous les intervenants. Dans le cadre de la façon dont le gouvernement de l'Ontario visualise la CISS, la Charte influera sur la collaboration interprofessionnelle en soins de santé en Ontario parmi les patients, les soignants et les dirigeants.

Nous attendons avec impatience que vous vous manifestiez et vous demandons avec instance de répondre au sondage, ce qui ne devrait pas vous prendre plus de dix minutes, en cliquant sur http://www.surveymonkey.com/s.aspx?sm=tbTH521ZLF0V6VCgSfC6vQ_3d_3d. La date limite

pour répondre au sondage est le jeudi 5 novembre 2009. Veuillez donner vos opinions, même si vous avez déjà participé à d'autres travaux dans le cadre de ce projet. Nous prévoyons finaliser la Charte d'ici à novembre.

En vous remerciant d'avance de prendre le temps de nous donner votre avis, veuillez agréer, chers collègues, nos salutations distinguées.



Ivy Oandasan (coprésidente, groupe de travail sur les compétences fondamentales) ()
Professeure agrégée
Département de la médecine familiale et communautaire, Université de Toronto

Jan Robinson (coprésidente, groupe de travail sur les compétences fondamentales)
Registraire et chef de la direction
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

ADVANCING COMPETENCE IN INTERPROFESSIONAL CARE: A CHARTER ON EXPECTATION AND COMMITMENTS

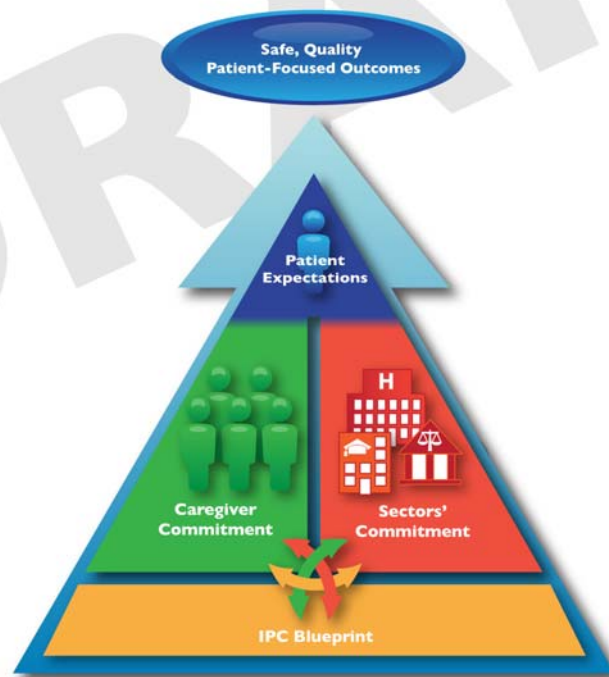
This Charter is a foundation upon which interprofessional care (IPC) competencies can be built and expanded within the current health care system. This document is being shared with everyone who is involved in the receipt and delivery of healthcare and education in this province. It uses simple and consistent language to describe caregiver behaviors that are expected by patients and their families in trying to help them achieve their health goals. The Charter is a key piece of work that was described as critical within the Ontario Blueprint for Action to Advance IPC launched in 2007.

It was created with the following assumptions:

- IPC is a cornerstone to the effective practice of patient-centred care
- A patient is an active member of the healthcare team

- All caregivers have a responsibility to practice IPC through the application of IPC competencies.
- IPC competence can be described, taught, practiced and assessed
- All health care sectors and their leaders have a shared responsibility to advance IPC competence.

With clear and simple language the Charter articulates knowledge, attitudes and behaviors expected of caregivers and system leaders who commit to providing safe, quality, patient-focused care to the citizens of Ontario. The statements are bold and written purposefully to demonstrate the need for collective leadership, responsibility and accountability within and across the health and education sectors that make up our healthcare system. These directions will support the realization of the provincial IPC vision.



Interprofessional Care

CORE COMPETENCY WORKING GROUP

PROMOTION DES COMPÉTENCES POUR LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE EN SOINS DE SANTÉ : CHARTE DES ATTENTES ET DES ENGAGEMENTS

Attentes du patient

En tant que patient vivant en Ontario, je m'attends à ce que mes soins de santé soient offerts par divers soignants qui me respectent moi ainsi que mes choix de soins de santé. Ces soignants se renseignent sur mes antécédents médicaux, sont prêts à collaborer avec moi dans tous les contextes médicaux et à conjuguer leurs connaissances et compétences pour m'aider à atteindre mes objectifs en matière de santé.

Plan directeur de la CISS

On entend par collaboration interprofessionnelle en soins de santé (CISS), la prestation de services de santé complets par plusieurs soignants qui travaillent ensemble pour prodiguer des soins de qualité dans tous les contextes médicaux.

Engagements du soignant

En tant que soignant exerçant en Ontario et adhérant à la vision établie pour la CISS :

- 1) Je chercherai à connaître les antécédents des personnes dont je prends soin, à respecter et à comprendre leurs besoins et à travailler avec elles pour établir un plan de soins tenant compte de leurs choix.
- 2) Je connaîtrai bien mon rôle et me renseignerai sur le rôle et le savoir-faire des autres soignants et fournisseurs de soins.
- 3) J'informerai les autres membres de l'équipe de soignants des soins que je prodigue à mes patients.
- 4) Je poserai des questions, je communiquerai pour être bien compris, je solliciterai le point de vue des autres et je les écouterai avec attention afin de proposer des options de soins.
- 5) Je prêterai une attention particulière aux conséquences de mes comportements et de mes attitudes sur les soins interprofessionnels et à la façon dont je prône activement une culture de collaboration.
- 6) Je reconnaîtrai les limites de mes connaissances et continuerai d'apprendre auprès des autres pour favoriser une meilleure intégration des soins fondée sur les meilleures idées envisageables.

Engagements des dirigeants

À titre de dirigeants du système de santé et afin de répondre aux attentes des patients et de permettre aux soignants de l'Ontario de respecter leurs engagements :

1. Nous harmoniserons notre terminologie, nos méthodes, nos structures et nos ressources pour encourager une culture de CISS.
2. Nous trouverons des façons de collaborer à l'intérieur des secteurs et entre les secteurs pour assurer la bonne intégration de la CISS à la pratique, à la formation, aux politiques et à la recherche.
3. Nous évaluerons nos initiatives de CISS pour savoir ce qui en voie d'être réalisé.
4. Nous améliorerons constamment la CISS à l'échelle du système de santé en misant sur la détermination, la promotion et l'instauration de pratiques qui pourront faire une différence au niveau des soins aux patients.

Annexe 5 : Questions du sondage en ligne



Interprofessional Care

CORE COMPETENCY WORKING GROUP

Sponsored by HealthForceOntario

Charte visant la promotion de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé

Vos commentaires nous seront très utiles pour valider la Charte. Merci de votre collaboration.

1. Je comprends l'objet de la Charte.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- S/O

2. Les déclarations de la Charte sont claires et intelligibles.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- S/O

3. Commentaires des intervenants sur des déclarations particulières

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	S/O
a) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les attentes du patient.	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> S/O
b) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les engagements du	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> S/O

soignant.

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	S/O
--	----------------------	--------------	----------	----------------------	-----

c) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les dirigeants

<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input checked="" type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> S/O
---	--	-----------------------------------	---	------------------------------

4. En tant que dirigeant dans le système de santé de l'Ontario, je me vois bien utiliser la Charte dans mon organisme/contexte.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- S/O

5. La Charte décrit clairement les comportements/compétences utiles à la mise en pratique de la CISS.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- S/O

6. La Charte sera utile pour promouvoir dans le système de soins de santé une culture qui valorise des soins axés sur le patient et une approche de collaboration interprofessionnelle en soins de santé.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord
- Tout à fait d'accord
- S/O

7. J'appuie dans l'ensemble la Charte et ses déclarations.

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- D'accord



Tout à fait d'accord



S/O

8. Autres commentaires à propos de la Charte et de ses déclarations.

9. Nom (facultatif)



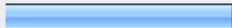
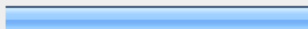

10. Organisme (facultatif)





Done

Valider



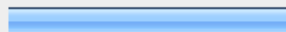
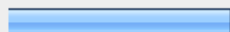

Annexe 6 : Résultats du sondage en ligne

Charter to Advance Competence in Interprofessional Care


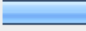
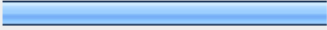
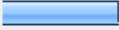
1. I understand the intent of the Charter.		
	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	3.4%	6
Disagree 	1.1%	2
Agree 	40.3%	71
Strongly Agree 	54.5%	96
N/A 	0.6%	1
<i>answered question</i>		176
<i>skipped question</i>		1

2. The statements in the Charter are clear and can be easily understood.		
	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	4.0%	7
Disagree 	4.0%	7
Agree 	48.6%	86
Strongly Agree 	43.5%	77
N/A	0.0%	0
<i>answered question</i>		177
<i>skipped question</i>		0




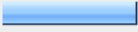

3. Feedback on stakeholder specific statements						
	Strongly Disagree	Disagree	Agree	Strongly Agree	N/A	Response Count
a) I agree in principle with the patient expectation statement	3.4% (6)	1.7% (3)	42.6% (75)	52.3% (92)	0.0% (0)	176
b) I agree in principle with the caregiver commitment statement	4.0% (7)	1.1% (2)	44.9% (79)	49.4% (87)	0.6% (1)	176
c) I agree in principle with the leadership statement	3.4% (6)	2.3% (4)	50.0% (88)	43.8% (77)	0.6% (1)	176
<i>answered question</i>						176
<i>skipped question</i>						1




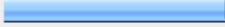

4. As a health system leader in Ontario, I could see myself utilizing this Charter within my organization/setting.		
	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	2.8%	5
Disagree 	4.0%	7
Agree 	48.3%	85
Strongly Agree 	38.1%	67
N/A 	6.8%	12
<i>answered question</i>		176
<i>skipped question</i>		1

5. The Charter provides a clear description of the behaviour/competencies needed to practice IPC.

	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	3.4%	6
Disagree 	15.4%	27
Agree 	60.0%	105
Strongly Agree 	21.1%	37
N/A	0.0%	0
<i>answered question</i>		175
<i>skipped question</i>		2

6. The Charter will be useful in advancing a culture within the healthcare system that values patient-centred care and an interprofessional approach to care.

	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	2.8%	5
Disagree 	10.2%	18
Agree 	61.9%	109
Strongly Agree 	24.4%	43
N/A 	0.6%	1
<i>answered question</i>		176
<i>skipped question</i>		1

7. In general, I support the Charter and the statements		
	Response Percent	Response Count
Strongly Disagree 	3.4%	6
Disagree 	1.7%	3
Agree 	54.0%	95
Strongly Agree 	39.8%	70
N/A 	1.1%	2
	<i>answered question</i>	176
	<i>skipped question</i>	1

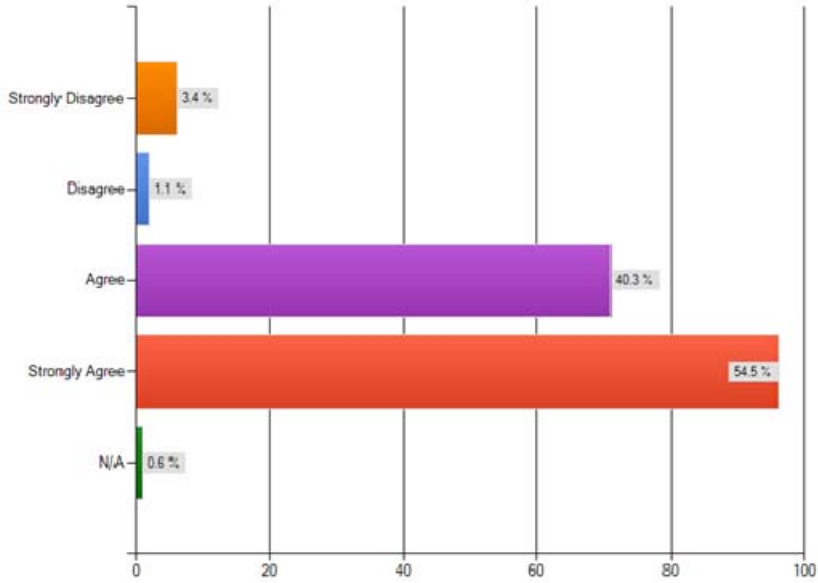
8. Other comments regarding Charter and statements	
	Response Count
	92
	<i>answered question</i>
	92
	<i>skipped question</i>
	85

9. Name (optional)	
	Response Count
	78
	<i>answered question</i>
	78
	<i>skipped question</i>
	99

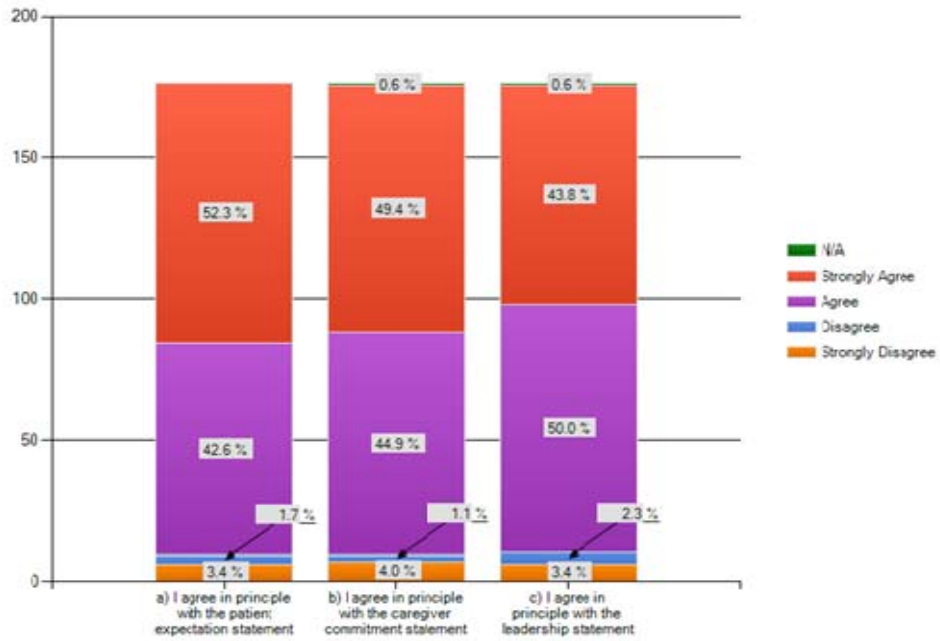
10. Organization (optional)

	Response Count
	81
<i>answered question</i>	81
<i>skipped question</i>	96

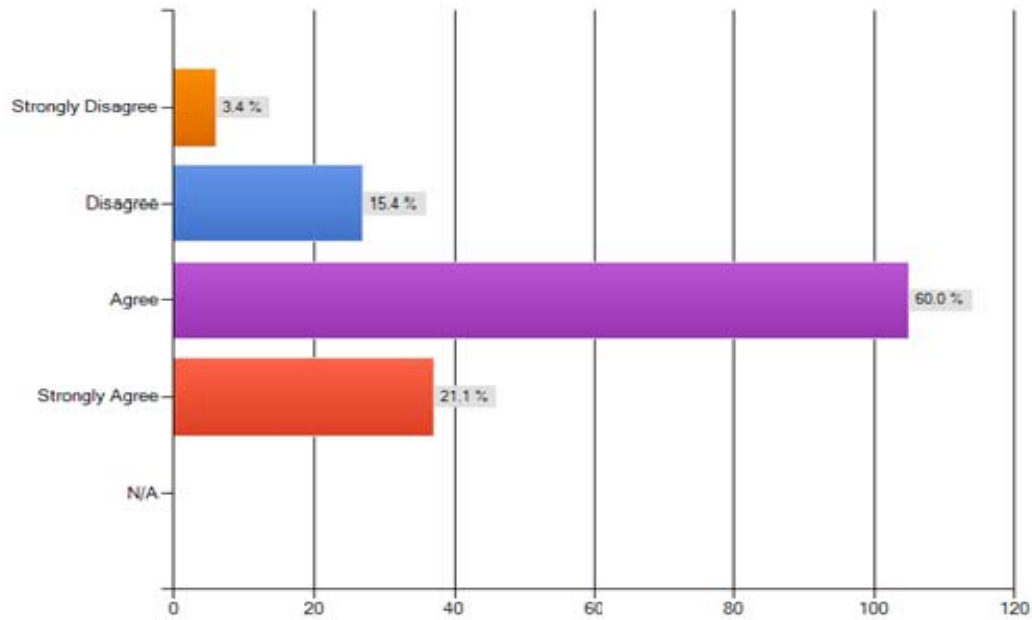
I understand the intent of the Charter.



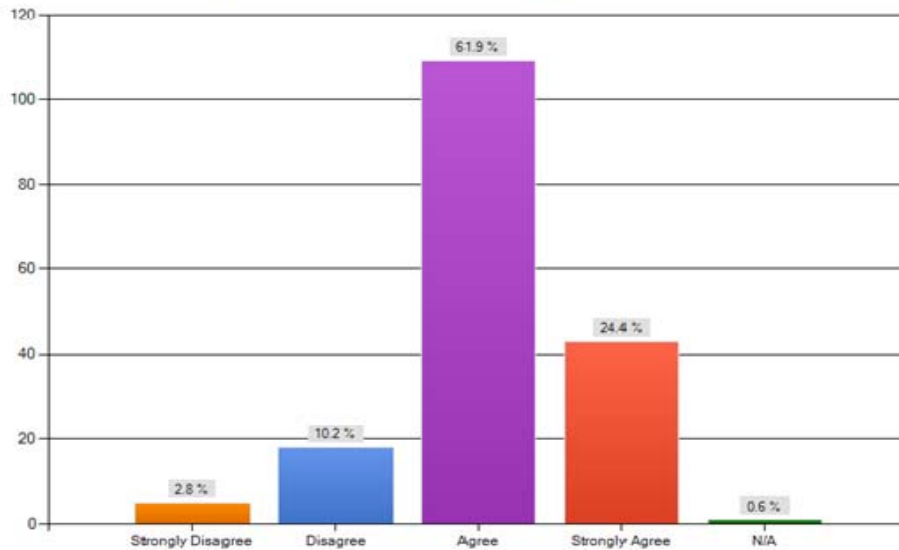
Feedback on stakeholder specific statements



The Charter provides a clear description of the behaviour/competencies needed to practice IPC.



The Charter will be useful in advancing a culture within the healthcare system that values patient-centred care and an interprofessional approach to care.



Annexe 6 : Résultats du sondage en ligne

Charte visant la promotion de la collaboration interprofessionnelle en soins de santé

1. Je comprends l'objet de la Charte.

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

Pourcentage de réponses **Nombre de réponses**

Questions ayant fait l'objet d'une réponse

Question sautée

2. Les déclarations de la Charte sont claires et intelligibles.

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

Questions ayant fait l'objet d'une réponse

Question sautée

3. Commentaires des intervenants sur des déclarations particulières

- a) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les attentes du patient
- b) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les engagements du soignant
- c) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les dirigeants

4. En tant que dirigeant dans le système de santé de l'Ontario, je me vois bien utiliser la Charte dans mon organisme/contexte

5. La Charte décrit clairement les comportements/compétences utiles à la mise en pratique de la CISS.

6. La Charte sera utile pour promouvoir dans le système de soins de santé une culture qui valorise des soins axés sur le patient et une approche de collaboration interprofessionnelle en soins de santé.

7. J'appuie dans l'ensemble la Charte et ses déclarations

8. Autres commentaires à propos de la Charte et de ses déclarations

9. Nom (facultatif)

10. Organisme (facultatif)

(Diagrams)

Je comprends l'objet de la Charte.

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

Commentaires des intervenants sur des déclarations particulières

- a) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les attentes du patient
- b) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les engagements du soignant
- c) Je suis d'accord en principe avec la déclaration sur les dirigeants

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

La Charte décrit clairement les comportements/compétences utiles à la mise en pratique de la CISS.

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O

La Charte sera utile pour promouvoir dans le système de soins de santé une culture qui valorise des soins axés sur le patient et une approche de collaboration interprofessionnelle en soins de santé.

Pas du tout d'accord
Pas d'accord
D'accord
Tout à fait d'accord
S/O